

Objectifs	✓ Favoriser l'accès des jeunes à une formation payante										
Organisme porteur du dispositif	✓ Communauté de Communes de Charente Limousine ✓ Contact CDC 05 45 84 14 08, contact@charente-limousine.fr										
Bénéficiaires	✓ Jeunes domiciliés sur le territoire de Charente Limousine (16 à 25 ans)										
Calcul et modalités pratiques de l'aide	✓ La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine sera de 50 à 400 € en fonction du quotient familial avec plafond de ressources <table border="1"> <thead> <tr> <th>QF CAF</th><th>Montant aide</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1501-2000</td><td>50 €</td></tr> <tr> <td>1001- 1500</td><td>150 €</td></tr> <tr> <td>501-1000</td><td>300 €</td></tr> <tr> <td>0-500</td><td>400 €</td></tr> </tbody> </table> ✓ Cette aide ne sera pas applicable à des stagiaires dans le cadre de leur formation continue ✓ Le stage pratique devra être réalisé dans un accueil collectif de mineurs dont le siège est en Charente Limousine ✓ La demande devra être déposée avant le début du 1^{er} stage ✓ L'aide sera versée en 2 temps, 50% à la fin du 1^{er} stage (sur présentation de l'attestation) et 50 % à la fin du 3^{me} stage (sur présentation de l'attestation) ✓ La subvention ne sera pas automatique, il reviendra à la Commission d'apprécier au cas par cas le besoin d'accompagnement dans la limite de l'enveloppe allouée	QF CAF	Montant aide	1501-2000	50 €	1001- 1500	150 €	501-1000	300 €	0-500	400 €
QF CAF	Montant aide										
1501-2000	50 €										
1001- 1500	150 €										
501-1000	300 €										
0-500	400 €										
Pièces demandées	✓ Pièce d'identité recto / verso en cours de validité ✓ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du bénéficiaire (uniquement compte courant). Pour les mineurs : RIB avec mention « administrateur légal », à défaut une autorisation de versement signée du représentant légal sera demandée. ✓ Un courrier signé du jeune prétendant à la bourse adressé à l'intention du Président de la CCCL ✓ Une copie de l'attestation CAF précisant le Quotient Familial du demandeur ou du foyer auquel il est rattaché ✓ Une attestation de l'accueil de loisirs de Charente Limousine dans lequel le stage pratique sera réalisé ✓ Une attestation sur l'honneur précisant les autres organismes financeurs sollicités et les montants sollicités										
Procédure d'instruction, d'attribution et de versement de l'aide	✓ Dépôt de la demande auprès de la CCCL ✓ Instruction menée par les services de la CCCL ✓ Avis de la Commission Politiques Sociales, Santé, Solidarités Communautaires ✓ Validation de la décision d'attribution par le Bureau Communautaire										
Modalités de versement de l'aide	✓ Le paiement de la subvention interviendra : - en deux fois, l'acompte à la fin du stage pratique, et le solde à la fin du stage d'approfondissement - sur présentation des pièces justificatives nécessaires										